CHRONIQUE RÉGIONALE

TOURCOING

COMMUNIQUÉS DE LA PRÉFECTURE

Ratiennement des ressortissants allemands

La préfecture régionale communique:

Les commerçants grossistes et détaillants assurant la répartition et la vente des denrées ou produits rationnés pour lesquels les autorités allemandes demeurent des feuilles de coupons pour leurs ressortissants, sont informés que des nouveaux titres sont émis à partir du 1er janvier 1944. Ces tickets ont les caractéristiques suivantes : impression marron foncé sur marron clair, papier blanc filigrané. Le pouvoir d'achat de ces titres est immédiat.

En ce qui concerne les titres mis en service au 1er octobre 1943, pour lesquels un communiqué de presse a été publié le 8 octobre 1943, les dispositions suivantes doivent être appliquées : La date du 15 février est fixée pour le remplacement à l'échelon grossiste.

Il est rappelé que les titres émis le 1er octobre 1943 présentaient les caractéristiques suivantes : Impression vert foncé sur vert clair, papier filigrané.

Les titres des ressortissants allemands bénéficient d'une priorité absolue pour autant que le commerçant à qui ils sont présentés a, en magasin, les denrées qu'ils concernent.

En outre, aucun dépot d'inscription ne doit être effectué.

Il importe que les commerçants assurant la vente de denrées rationnées apportent la plus grande attention dans l'exécution de ce service, l'administration de guerre allemande contrôlant, malgré les nombreux rappels publiés à ce sujet, à recevoir des plaintes émanant de ses ressortissants qui éprouvent encore des difficultés à faire honorer les tickets dont ils sont porteurs.

Les prescriptions sus-visées s'appliquent indifféremment à toutes les denrées pour lesquelles des cartes sont émises par l'administration de guerre allemande.

D'autre part, il a été signalé que des commerçants s'arrogent le droit de délivrer des rations inférieures à celles indiquées sur les titres de rationnement allemands. Cette manœuvre risque d'entraîner des sanctions contre ceux qui la pratiquent des coupons détachés des titres sus-visés devant toujours être honorés pour la valeur qui y est mentionnée quelle que soit la marchandise considérée.

Seuls sont valables sur le territoire de la région de Lille les titres émis spécialement pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais à l'exclusion de tous autres titres quels qu'ils soient. Ces cartes portent toutes un cartouche, soit dans le texte, soit dans l'angle supérieur droit, libellé comme suit : « Valable seulement pour le Nord et le Pas-de-Calais ».

UN MARCHE DE PRÉSENTATION DES CHEVAUX aura lieu à Cassel, place Plumier, jeudi 10, à 10 h. 30

L'ÉMISSION RÉGIONALE DE RADIO-LILLE

Programme du samedi 5, de 17 h. à 18 h. 45 : Concert par l'orchestre de casino de Radio-Lille, sous la direction de M. P. Thelem. Solistes : M. Langevoujera, altiste, et Mme Baghelet, cantatrice. — « Ah ! que la vie est belle », sketch de Simons, interprété par l'auteur et Line Dariel.

HUILE LESIEUR
RÉGAL d'hier et du DEMAIN

CYCLISTES, ACQUITTEZ L'IMPOT SANS DÉLAI

Les timbres-vignettes pour bicyclettes, au millésime de 1944, — dont le prix a été fixé, nous l'avons dit, à 60 fr. — sont maintenant en vente dans les dépôts habituels.

Les propriétaires de bicyclettes sont invités à se mettre en règle. A cet effet, un délai de tolérance leur est accordé jusqu'au 1er mars; mais après cette date ils s'exposeraient à des procès-verbaux s'ils ne pouvaient présenter la vignette réglementaire.

LILLE

A LA SOCIETE INDUSTRIELLE. — Le jeudi 17, M. Ventenat, ingénieur des mines, donnera, salle de la Société industrielle et sous le patronage du secrétariat d'Etat à la production industrielle, une conférence sur la « Répartition autoritaire et les problèmes économiques d'aujourd'hui et de demain ».

UN COURAGEUX RECOMPENSÉ. — Des médailles de bronze pour actes de courage et de dévouement ont été décernées à trois gardiens de la paix stagiaires au groupe mobile de réserve « Flandre », MM. Carlos Graz, Robert Huret et Etienne Martin.

LILLE
« AU BELLEVUE » « CHEZ FREDDY »
Christiane RAVY
Line LORD
et le fantaisiste de Paris
Fernand DALLY

La preuve est faite!
Le SOJA donne du MUSCLE
Rien de surprenant à cela, puisque le Soja contient beaucoup de matières azotées, et que l'azote est le « constructeur » et le « réparateur » principal du muscle.
La farine de Soja ne contient-elle pas, à poids égal, 3 fois plus de matières azotées que la viande de bœuf, 5 fois plus que les œufs ?
Sportifs, voilà une source de dynamisme que vous ne soupçonniez pas !
La puissance musculaire, la résistance à la fatigue, vous pouvez les trouver dans DULSOJA, le produit et le plus riche aliment français à base de farine de Soja.
Par l'ensemble de ses éléments nutritifs, associés en justes proportions, DULSOJA vous maintiendra dans une forme parfaite.
DULSOJA
L'ALIMENT de FORCE
LABORATOIRES DULFRANCE

PAS-DE-CALAIS

A Arras, un important vol d'huile amène l'arrestation de cinq personnes

Depuis juillet 1943, d'importants manquants avaient été constatés à l'huilerie Bernard-Brière, à Arras.

La sûreté vient d'arrêter un trio de voleurs, Marcel Occuis, instigateur du vol et chef de bande ; Julien Dehy et René Lerigle. Deux recéleurs, Eugène De Saint-Maresville et Lise Delforge, ont été déférés au parquet.

On estime à 5.000 litres la quantité d'huile dérobée.

TRIBUNAUX

COUR D'APPEL DE DOUAI

Faux points de textiles. — Un marchand forain de la banlieue de Paris, Andrème Russo, 36 ans, fit verser à son compte-chèque, dans une banque de Roubaix, 50.663 faux points de textiles. Il soutint que les faux points lui avaient été remis par des clients. Russo fut toutefois condamné à 6 mois de prison et 10.000 fr d'amende par les juges lillois. Décision confirmée par la Cour, qui a majoré la peine de prison d'un jour.

Escrémage de lait. — Valentine Pille née Oulant, 54 ans, cultivatrice à Bondues poursuivie pour écrémage de lait à 40% avait été condamnée par les juges lillois à 1 mois de prison et 40.000 fr d'amende. La Cour a élevé la peine de prison à 3 mois et réduit l'amende à 20.000 fr.

Abus de confiance. — Mme Ponier, commerçante en bonneterie à Tourcoing, vendait des marchandises à François Lorthiolr, 48 ans, et à sa femme, née Yvonne Brackeveld 41 ans, qui ne purent les représenter. Lorthiolr et sa femme avaient été relaxés par les juges lillois. La Cour leur a infligé 50 fr d'amende, décimes en sus. Mme Pohier recevra 1.000 fr de dommages-intérêts.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 3 février 1944
Présidence de M. Toulza

— **Etrangers soyez en règle.** — Gabrielle Rochet, 63 rue d'Hem à Roubaix, séjournait en France sans avoir sollicité de carte d'identité d'étranger, par défaut 1.200 fr d'amende.

— **Pour fleurir la tombe de son père,** Madeleine Deroo, 415, rue de Tourcoing à Mouvaux avait dérobé des boutures de géranium sur une autre tombe: 6 jours de prison avec sursis.

— **Infidèle** à son mari prisonnier de guerre, Jeanne Moulin, 70, rue Claude Bernard à Tourcoing est condamnée à 2 mois.

— **Pour le même motif,** Jeanne Herbaux de Lille, et son complice Paul Broutin, 101, rue Colbert à Ascq sont condamnés tous deux à 1 mois de prison.

AUX RAPATRIES DU XVII ET XVIII. — Dimanche, à 10 h. 45, Café Français, Grand'Place à Lille, réunion. Les adhérents de l'A. A. y sont amicalement invités. Ordre du jour : gala du 4 mars au profit de toutes les amicales.

CARNET

NAISSANCES

— **Jean-Claude** a la joie d'annoncer la naissance d'un petit frère Bernard. De la part de M. et Mme Vandewielle-Prouvost.

Le 30 janvier 1944
Clinique maternelle « La Fraternité » 113 bis, rue Pellart

MARIAGE

— Mme Henri Boulange-Bliz, M. et Mme Carlos Boulange-Delannoy ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur petite-fille et fille Denyse avec M. Bernard Crombez.

Paris, 73 avenue de La Bourdonnais
Roubaix, 71, boulevard de Paris

— M. et Mme Joseph Crombez-Tranoy ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fils Bernard avec Mlle Denyse Boulange.

Tourcoing, 6 rue de l'industrie

La célébration du mariage aura lieu le mardi 8 février à 10 h. 30 en l'église Saint-Martin, à Roubaix.

Félicitations à la sacristie 81172

NÉCROLOGIE

— On nous annonce la mort de M. François Fruy, veuf de Mme Jeanne Vandamme, décédé à Flers, dans sa 71me année.

— On nous prie d'annoncer le décès de Mme Léon Deschamps, née Elisabeth Bocquet, survenu à La Madeleine le 3 février 1944.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL

Les championnats du Nord

En excellence

Après le bon match des Stadistes roubaisiens à Hénin, il est permis d'envisager avec optimisme leur déplacement à Saint-Quen. Mais l'équipe de cette dernière ville vient de se faire écharber, et tout est à craindre d'une formation qui joue chez elle après un insuccès. C'est le tour de Marquette de se rendre à Hénin, tandis que Marcq s'en ira à Carvin. L'un et l'autre peuvent vaincre, mais avouons que les visités ont les meilleures chances de faire la loi chez eux.

Les autres rencontres de la division sont : Bouvrey-Douai, Dechy-Corbie, Escaudain-Denain.

Halluin en difficulté ?

...Nous ne le croyons pas. Si, en effet, Halluin éprouva quelque peine à vaincre la semaine dernière, Lezennes a manqué d'adversaires depuis quinze jours et ce repos forcé pourrait bien handicaper les visiteurs. Le match de Lesquin aura pour enjeu la seconde place et il semble presque assuré que les locaux disposeront de Cyseing Croix, qui se rend à Hellemmes, n'aura pas la partie facile, tandis que Wasquehal est en droit décompter une victoire sur les Cheminots tourquennois.

Toujours deux leaders en seconde série

Roncq et l'A.S.T. continueront de figurer à égalité en tête du classement, car on ne peut envisager une défaite de l'un ou l'autre. Roncq recevait Tourcoing-Sports et les Astiens jeunes du Parc de Wattrelos. Les Amicalistes wattrelosiens maintiendront leur classement, mais qu'ils n'méfient de Neuville ! Les Unionistes roubaisiens disposeront sans mal du R.C. Leers tandis que les Jeunes devraient prendre le meilleur sur un Sporting-Club wattrelosien vraiment décevant.

DANS LE GROUPE F

Flers, qui reçoit Pellevoisin, devra jouer serré, mais laissera finalement la victoire aux visiteurs, tandis que Lys sera en difficulté à Forest. Anstaing et Annappes se livreront une lutte qui apparaît équilibrée alors que la J.S. Leers devrait disposer de Bousbecq.

L.L.

ÉQUIPES DE COUPE

La Flandre sans Baratte...

La Flandre joue de malheur. Si Jédrezak fera très probablement sa rentrée à l'arrière, Baratte, atteint de sinusite, n'est pas « certain » pour rencontrer la Normandie à Reims. Par contre Bigot jouera et l'équipe aura la composition suivante : Da Rui ; Jadrezak, Urbaniak ; Bourbotte, Stéphaniak, Tancré ou Morjean ; Somerlynck, Tompowski, Bihel, Tancré ou Baratte, Bigot.

...Orchies au complet

Les Orchésiens, pour jouer contre la Champagne à Roubaix, n'ont guère l'intention de modifier l'équipe qui fit si bien à Tourcoing. Tout au plus hésitent-ils entre Blacelle et Kasmarek pour le poste d'arrière gauche ; mais Willion a gagné dimanche dernier sa place de gardien aux dépens de Walmak.

JEU DE FLÈCHETTES

ROUBAIX. — Sam. 5, 21/61 entre Georges le marin et Alex, chez G. Liétard, rue des Poudeurs, 17 h. 30; rendez-vous Terryn, rue d'Alma, dim. 6, à 10 h. 30.

Sam. 5 à 4 h., Deobelle, 134 rue Alma 21/61 P. Samet-Alfred, Dim 6 h. 21/61 Auguste du Ballon-Obscquières.

Ven., 4 Sam. 5, ch. Cesar, 8, r Champ, partie Roger et Julien. Au pas à 17 h.

— Chez Flipot, 184, rue Ballons, sam. à 17 h. : Chéron-Tavernier 81223d

— Chez Six, rue Ballons, dimanche 6, Albert-Raymond à 16 h. : 21/61 8d

TOURCOING. - Sam. 5, ch. P. Lefebvre, 9, rue Blanche-Porte, 21/61 entre Arthur et P. Lepers. Au pas à 5 h.

HERSEAUX (Ballons). — A la Citerne, lundi 7 Vanthournout-Boucher 17 h. 30

JEU DE PIQUET

ROUBAIX. — Chez Monnet 70, r Maubeuge, sam., dim et lundi concours 6

TOURCOING. — Sam. 5 fév., 15 h. 30, chez Alb. Tranier, 104, rue de la Latte, partie entre Alfred et Georges. 106

COMBATS DE COQ

HERSEAUX. — Château d'Or : dimanche 6, à 14 h., concours 600/1.200. 81183

SAMEDI 5 FÉVRIER :

Police-secours: service médical de nuit : Tél. 4. 50. — **Saint-Christophe :** à 10 h., « Petits chanteurs à la croix de bois ».

POUR LE DÉVELOPPEMENT DES SPORTS

L'aménagement du stade A. Fromentin

Les efforts accomplis actuellement en vue de donner aux sports une importance plus grande ont amené la municipalité à aménager les terrains sportifs susceptibles de satisfaire aux besoins, soit de la jeunesse, soit des adultes désireux de pratiquer l'athlétisme.

En dehors des nouveaux terrains scolaires en voie de réalisation, et dont nous avons parlé, il y a peu de temps, il en est d'autres — dont celui du Chêne-Houpline et des Orions — qui seront plus spécialement destinés à la pratique de l'athlétisme.

Cependant les organisateurs, à la tête desquels se trouve M. Hocepied, directeur des sports de la ville, ont estimé qu'il était nécessaire de posséder un terrain répondant parfaitement aux conditions techniques des règlements sportifs, et devant permettre l'organisation de compétitions officielles.

Le choix de l'administration municipale s'est porté sur le stade A.-Fromentin, propriété de l'U.S.T.

Des travaux ont été aménagés, et même en grande partie exécutés. Tout en respectant le terrain de football de 140 m. sur 60 m., ils mettront à la disposition des athlètes complets, les terrains d'entraînement désirables. On y trouvera, notamment, une piste à dessin parfait, ayant 358 m. 76, avec quatre couloirs circulaires de 1 m. 25 de largeur, et une droite de cinq couloirs. Des emplacements de concours pour les lancements du poids, du javelot et du disque, sauts en hauteur et longueur, seront établis suivant les règlements.

Précisons que le terrain de l'U.S.T. possède des tribunes et emplacements réservés où pourront prendre place plus de 8000 spectateurs, des vestiaires et autres installations indispensables à la pratique normale des sports.

Ces avantages, les terrains des Orions et du Chêne-Houpline ne les possèdent pas, ils pourront le posséder si tôt.

Quand ces travaux seront achevés, le stade A.-Fromentin pourra être considéré comme un parc des sports modèle qui, avec le stade nautique, complétera l'ensemble des organisations sportives que Tourcoing mettra à la disposition de la population.

M.-J. Sn.

La fête de bienfaisance des « Enfants de Neptune »

Nous avons signalé le gala que les « Enfants de Neptune » ont mis sur pied pour dimanche au profit du bureau de bienfaisance.

Cette manifestation sera, en tous points remarquable. Elle comportera toutes les fourures habituelles, un rétal 7x50 mètres réservé aux équipes de water-polo, une exhibition de plongeons par Georges André, champion de France, un match de water-polo comprenant pour le championnat des Flandres, P.N. Lille contre Nageurs Lillois ; un sketch par les populaires comédiens lillois Simons et Line Dariel, et un match de water-polo comptant pour le championnat des Flandres, E.N.T. 2 contre P.C. Valenciennes.

Prix des places : 100, 50 et 20 fr. Location à la piscine municipale, rue du Printemps.

Cours publics d'arboriculture fruitière

Comme de coutume, l'administration municipale, organise des cours publics d'arboriculture fruitière, qui seront donnés par M. Lesser, directeur du service des jardins de la ville, au jardin d'arboriculture « Alexis Parsy », (Croix-Rouge).

Ces leçons auront lieu à 10 h. les dimanches : 6, 13, 20 et 27 février ; 5, 12 et 19 mars ; 2 et 23 avril ; 7 mai ; 11 et 25 juin, et 2 juillet.

Les commandes de charbon

SECTEUR 12 : école des filles, rue des Villas, Blanc-Seau :

Le 9, matin : r. du Blanc-Seau 133-fin 110-fin, du Canal, E.-Zola, Viaduc ; après-midi : r. Frères-Brunel, Iéna, Acacias, Essling, Vauban, imp. Solidarité. Le 10, matin : r. des Lilas, Soudan, Watteau, Labyrinthe, Palmiers, Loridan, Edison, av. Désirée-Six ; après-midi : r. F.-Sauvage, du Congo, Saint-Quentin, Mézières, av. Grau, Santos-Dumont, qual des Cannotiers. Le 11, matin : r. Wasquehal, Ries, Dr.-Dupont, Denfert-Rochereau, Passerelle ; après-midi : r. Charcot, Cl.-Bernard, Gén.-Sarrail, Bérégovoy, Dévérgnaucourt. Le 12, matin : r. de Mouveaux, Croix, Constantine, Presbytère ; après-midi : r. Mackellerie, Villas, Solférino. — Le 14, matin : r. de Molière, Wattignies, Lhomond, Cuvier, Faucon, du Tremoy, Kléber, Bassin ; après-midi : r. Bachelers, Gounod, Diderot, qual du Fresnoy, r. des Bleuets, bd. Descamps, qual des Mariniers.

Une série de vols

— Trois pneus et trois chambres à air ont été enlevés des vélos de M. Jean Pladys, concierge, et Mme Marie Vandevenne, soigneuse, aux Ets Lepers-Duduive, 82, rue des Plats.

— Le vélo de M. Oscar Sans-Venant 14, rue Palestro, à Halluin, lui a été subtilisé dans le garage de M. Lion marbrier, boulevard de l'Egalité.

— Un portefeuille contenant divers papiers d'identité et appartenant à M. Robert Durit rue de la Tête-d'Orme, à Mouscron, lui a été dérobé aux Ets. Masse-Pollet, 47, rue de la Belle-Vue, alors que M. Durit y travaillait pour le compte de M. Henry, plombier-zingueur.

— Enfin, des planches de chêne ont disparu d'un magasin de M. Albert Dhaze, entrepreneur de démolitions, 97, rue du Brun-Pain.

U. N. C. (Anciens combattants du groupe de la Tossée). — Derniers délais pour le paiement des cotisations 1944, les 13, 20 et 27, de 11 à 12 h., 122, rue de Roubaix. Remise gratuite du timbre aux nécessiteux.

PRÉVOYANTS DE L'AVENIR. — Réunion du Comité de la section dimanche, de 10 à 12 h., pour l'accomplissement des formalités périodiques.

JARDINS OUVRIERS (Pont-de-la-Deûle). — Distribution de chaux, 1, rue de Bapaume, samedi 5, de 14 à 16 h. 30. Livraison par sac de 50 kgs. Se munir de sacs vides.

Les Petits chanteurs à la croix de bois

Le passage dans notre ville des « Petits chanteurs à la croix de bois » nous donne l'occasion d'évoquer l'hommage rendu à cette brillante phalange, par un de nos distingués concitoyen, M. J.-O. Maes, qui a sculpté en plein chêne, un « Petit chanteur à la croix de bois », ouvrage remarquable de 1 m. 70 de hauteur qui

(Ph. J. de Rx)

figure au Salon et fut acquis par l'Etat.

M. J.-O. Maes, ancien élève de l'école des beaux-arts de Tourcoing, est membre de la Société des artistes français et titulaire de la médaille d'or, hors concours.

La plupart de ses œuvres, particulièrement nombreuses, ont été achetées par l'Etat ou la ville de Paris.

A LA PAROISSE SAINT-BLAISE. — Dimanche la journée de clôture et fête de l'Adoration perpétuelle. Toute la journée exposition du Saint Sacrement. A 7 h., messe de communion générale pour les hommes et jeunes gens ; à 8 h. messe dialoguée par les jocistes ; à 10 h. grand'messe en l'honneur de saint Blaise, patron de la paroisse, à l'intention des membres de la confrérie du Saint-Sacrement, et avec le concours de la chorale paroissiale ; à 16 h., cérémonie solennelle de consécration au Cœur Immaculé de Marie, salut et procession.

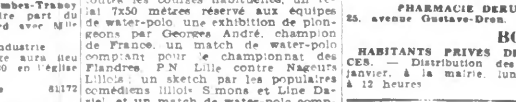
Pour mieux voir, bien voir, adressez-vous
PHARMACIE DERUELLE
25, avenue Gustave-Dron. Tg (T 167)
BONDUES

HABITANTS PRIVES DE RESSOURCES. — Distribution des secours de janvier, à la mairie, lundi 7, de 16 à 12 heures.

ROUBAIX

Quand la sûreté s'en mêle...

L'arrestation des trois auteurs de récents cambriolages entraîne l'inculpation de six recéleurs ou trafiqueurs illicites

L'inspecteur sous-chef Piart et les inspecteurs Bohée, Cordier, de la section judiciaire, viennent, par leur habileté, de mettre fin aux agissements d'un trio de cambrioleurs, à la suite d'une enquête qui, on le voit, se révèle fertile en surprises.

Au cours d'une visite domiciliaire chez Paul Delescluse, 29 ans, journalier, 87, rue de Ma Campagne, les inspecteurs avaient découvert ces jours derniers 400 kg de pain d'épice et plusieurs paires de chaussures.

Le vol de 600 kilos de pain d'épice, rue Chanzy...

Invité à s'expliquer sur la provenance de cette marchandise, Delesclise finit par avouer avoir volé le pain d'épice, en compagnie de Coulon, Maurice, 32 ans, tisserand en chômage, 94, boulevard de Metz, cour Saint-François, 11, aux Ets Lebeau, 7 et 9, rue du Général-Chanzy, dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier. Après avoir fait sauter la serrure du magasin, ils avaient fait main basse sur 600 kilos de pain d'épice, qu'ils avaient dû emporter en neuf voyages, sur leurs bicyclettes. La marchandise avait été déposée chez Delesclise, à quelque trois cents mètres de là. Celui-ci en avait, par la suite, revendu 200 kilos à raison de 80 fr. le kilo.

...de cuirs et peaux, rue Volta...

Quant aux chaussures, elles provenaient d'un vol commis dans la nuit du 4 au 5 mai 1943, au préjudice des Ets Jules Vroman, fabricant de chaussures, rue Volta. Au cours de celui-ci, les deux compères s'étaient emparés d'un lot important de peaux tannées et cuirs d'une valeur globale de 40.000 fr. Le butin fut aussi transporté chez Delesclise, mais, cette fois en trois voyages seulement.

Une partie de la marchandise fut confiée à Louis Devos, 55 ans, cordonnier non patenté, boulevard Clemenceau, à Hem, qui se serait chargé de fabriquer des chaussures... sans bon. Masse revendit le reste du lot à Jean Hornnaert, 36 ans, 63, rue du Chemin-de-Fer, pour une somme de 30.000 fr. Celui-ci déclare avoir effectué cette acquisition de concert avec Auguste Petit, 43 ans, tailleur, 92, rue du Moulin ; il avait ensuite cédé des peaux, au prix de 1.500 fr. pièce à Marie Symphorien, 26 ans, ménagère, 9, rue Dagueuseau, qui les revendait 2.000 fr. Une de ces peaux fut retrouvée chez Jules Dereudre 31 ans, 115, rue de la Mackellerie à Croix.

...de tabac et cigarettes, rue de la Vigne

Plusieurs constatations troublantes faites au cours des cambriolages précédés et notamment la façon de faire sauter... les serrures, après en avoir perforé les contours à l'aide de vilebrequin, amenèrent les policiers à conclure que Delesclise ne devait pas être étranger à l'affaire du cambriolage du débit de tabac de la rue de la Vigne. Ils ne se trompaient pas en effet, mais cependant une surprise leur était réservée !

Delesclise reconnut, en effet, avoir opéré, cette fois, en compagnie d'Henri Dellaroqua, journalier, 47 ans, rue Saint-Louis, cour Lebrun ? N'ayant pas réussi à pénétrer dans le débit en fracturant la serrure, ils découpèrent un carreau ; mais, lorsqu'ils purent ainsi ouvrir la porte, la sonnerie électrique fonctionna... et ils se sauvèrent sans rien emporter.

Lorsqu'un débitant... se cambriole lui-même !...

C'est ici que la scène se corse ! Lorsque le tenancier du débit, Robert Deschamps, 44 ans, est constaté l'effraction commise à son magasin, il décida d'en tirer parti et de transformer à son profit, la tentative... en cambriolage !

Il opérait, en conséquence, une plainte pour un prétendu vol de 250 paquets de cigarettes et de 108 paquets de tabac... qui furent retrouvés dissimulés dans le tiroir d'une armoire à glace.

Le débitant sera poursuivi pour outrages à magistrats dans l'exercice de leurs fonctions et vol au préjudice de l'administration des contributions indirectes.

Le comble de la déformation « professionnelle »!...

Ajoutons que chez Masse, on découvrit trois coupes de 30 m. de tissu écru, volées... à la prison de Loos (1) où ce dernier avait passé six mois, en mai 1943 et où il avait été employé comme tisserand !...

Toutes les marchandises saisies ont été restituées à leurs propriétaires respectifs.

Les inculpés ont été déférés au parquet, puis remis en liberté provisoire, à l'exception de Delesclise, Masse et Dellaroqua, qui ont été écroués.

« PRINTEMPS DE FEMMES » AU COLISÉE

LE COLISÉE nous convie ce soir à 6 h., à la présentation de la **REVUE : « PRINTEMPS DE FEMMES »**, qui a coûté plus de 2 millions de francs et représente un réel effort dans les circonstances actuelles.

Deux heures de chant, de danses, de gaîté, sans aucun entr'acte, et une sensationnelle surprise pour la fin (???...), voilà une occasion de nous distraire à ne pas laisser échapper.

La direction du COLISÉE nous a assuré que cette revue, bien que somptueuse, gaie et spirituelle, ne présentait rien d'offusquant pour les yeux ou les oreilles de la jeunesse moderne. 30238d

MARCQ-EN-BARŒUL

UNE PORTE ÉTAIT OUVERTE

Un malfaiteur passe et dérobe 80.000 francs

Le 27 janvier, Mme Thomas Christiaens, 11, cour Robart, partait en voyage. Deux jours plus tard, son mari la rejoignit et à leur retour à Marcq, le 2 février, M. et Mme Christiaens constatèrent qu'ils avaient été victimes d'un vol. Un portefeuille, contenant 80.000 fr. leur avait été dérobé dans une garde-robe, au 1er étage.

Ajoutons que pendant leur absence, M. et Mme Christiaens avaient laissé volontairement ouverte la porte de derrière de leur habitation, afin de permettre à leur chien de se promener.

JARDINS OUVRIERS ET AMICALE DU COIN DE TERRE. — Paiement des cotisations et des loyers, distribution de graines, au « Café du Coin », samedi, de 14 à 19 h., et dimanche, de 9 à 13 h.

HALLUIN

Le gala de l'Union olympique halluinoise

Nous apprenons que le corps de ballet du Grand-Théâtre de Roubaix viendra se produire dimanche, à Halluin, lors du gala de l'U. O. H. Nul doute que les amateurs de beau spectacle y assisteront en grand nombre. Rideau à 15 h.

PROBITE. — M. Etienne Delattre, facteur, 22, rue de Neuville, a trouvé, chemin de la Rouge-Porte, un portemonnaie contenant une somme d'argent importante et des tickets de ravitaillement. Il s'est empressé de remettre ce trouvaille au commissariat de police, où son propriétaire, père d'une famille nombreuse, a pu entrer en possession de son bien.

RONCQ

Les commandes de charbon

Inscription pour le Blanc-Four au débit de tabacs Ladoux, rue de Lille, le 10 février : r. de Lille, côté impair 1 à 151, Dampierre jusqu'au bois, carr St-Roch, de Lisnes-lez, du Bois Blanc, du Cimetière, J.-Watteau, de Lille, côté pair 2 à 138, Chemin-Vert carr. Dessauvages. — Le 11 : r. de Tourcoing, des Châlets, de la Mon agne, du Moulin, Louise-de-Bettignies, de l'Abbé-Lemire, du Dronckaert, depuis le Pied-de-Bœuf jusqu'à la limite de Bondues.

COMINES

Ouverture d'un secrétariat familial

Le comité local de coordination et d'action du mouvement familial nous prie d'annoncer qu'un secrétariat familial est désormais ouvert tous les samedis, de 14 à 18 h., 29, rue du Château.

ENTENTE COMINOISE. — Résultat du 30 : E Cominoise (1A) bat U. S. Frelinghien, 4-0 (Mi-temps : 2-0). — Dimanche 6 : au stade de la rue de Quesnoy, à 13 h. 30 E. Cominoise (cadets) c. U.S. Wervicq (cadets). — A 15 h., en championnat : E. Cominoise (1B)-U.S. Wervicq (1A).

TANTE BERCEUSE

par Jules MARY

— 8 —

Elle s'était mise au piano d'abord, avait même essayé de chanter, puis le couvercle du piano était retombé avec un bruit retentissant qui fit vibrer toutes les cordes.

Elle avait pris un ouvrage de tapisserie. Il avait rejeté aussitôt, et devant une fenêtre, elle regardait, par les vitres, le paysage éclairé par la lune. Elle s'assit ensuite auprès de sa nièce. C'était là dans son agitation, qu'elle revenait comme au point initial qui la faisait agir, d'où partaient ses pensées, où aboutissaient ses actes : si détachée qu'elle fût maintenant par son amour, l'enfant n'en avait pas moins été toute sa vie. Tout à l'heure, elle n'avait pas songé que le choix de finitif de Julien pouvait rendre Germaine malheureuse. Elle ne s'était jamais demandé si sa nièce aimait ce jeune homme. Elle se posait cette question maintenant, surprise. Mais le calme de Germaine la rassura. Si quelque remords d'être préférée lui fût venu, l'amour l'eût vite consolée. Et toujours par reconnaissance, pour qu'on lui pardonnât son bonheur trop grand, elle se faisait plus tendre encore que de coutume à chaque instant, sous le premier prétexte venu, sans prétexte, et simplement parce qu'elle passait, elle l'embrassait.

Il n'y avait pas d'autre explication, ce soir-là, entre Julien et Valérie. Celle-ci en fut un peu étonnée, car elle s'attendait, du moins, à ce que Julien lui adressât un tendre regard, où elle comprendrait :

« Je suis à vous tout entier... je vous aime de tout mon cœur... »

C'était plutôt Germaine qu'il regardait.

Le lendemain, le baron et M. Grandier chassèrent au chien courant jusqu'à midi. Et après déjeuner, tout le monde, en bande, se dirigea vers Tourneuveux. Il y avait longtemps que les jeunes filles, la tante surtout, désiraient rendre visite à un bizarre personnage, le sorcier, comme en l'appelait : Marie-Adèle Berriat, père de Jean le Noir. Marie-Adèle habitait une ferme isolée, sur la hauteur, dépendant de Tourneuveux, le Roc-Martin. Il vivait seul avec son fils, et même, père et fils, tout en s'aimant, ne se voyaient guère car Marie-Adèle se renfermait en sauvage dans une retraite, derrière le Roc, où, disait-on, il manipulait des sortilèges.

Il n'y trouverons rien à son habitudes, ni à sa physionomie, déjà fort en dehors par elles-mêmes et nous ne faisons que copier fidèlement le personnage qui nous a servi de modèle. Il était âgé de soixante-quinze ans environ, et il était arrivé dans le pays cinquante ans auparavant. Il avait vécu misérablement, pendant les premiers jours. Les anciens de Tourneuveux se rappelaient ces détails-là très bien. Il paraissait intelligent et, tout en affectant de parler comme les Ardennais et même d'exagérer leur accent traînard, on le devinait instruit et cachant son instruction à plaisir. Pas de métier, par exemple. D'une inhabilité, d'une inexpérience vraiment curieuses. Il ne savait ni bêcher la terre, ni planter un pot, ni fendre le bois, ni lier une botte de foin... un lignare pour tous les travaux de la campagne.

Cependant, il vivotait, employé chez les uns, chez les autres. Comment avait-il qu'un matin on le retrouva inerte, sur le banc de bois adossé au Roc-Martin ? Il y avait porté un cageboeau et une paillasse. Et il vécut là. Le soleil ne lui manquait pas car haut perché sur la montagne, le hangar n'avait pas un arbre pour le protéger contre ses rayons. Le vent et la pluie ne lui manquaient pas non plus, car le hangar était si délabré que la moindre rafale criblait de jours les murailles de boue, les étoilant, les crevassant, emportant à chaque fois un peu de cette masure comme la mer emporte, en déferlant la terre de certaines plages.

La masure, d'année en année s'était modifiée pourtant. Le torchis, les lames et les poutrelles arrachées de là par toutes les tempêtes, semblaient s'amasser à côté et l'on vit, tout à coup, une maison confortable sortir du Roc et Marie-Adèle y fut, taller.

D'où venait l'argent ?

Un jour une meunière du bas pays, en passant devant le Roc, était tombée de voiture et s'était gravement démis le pied.

Marie-Adèle la soigna et la guérit. Cela fit du bruit et lui amena d'autres clients. Il réussit merveilleusement. Mais peu à peu, ce ne furent pas seulement les estropiés qui frappèrent à sa porte ; il y eut bientôt les malades, les souffreteux, les mamans, les vieux, les jeunes, toute la contrée. Il ne prenait pas cher presque rien, acceptant tout, même les dons en nature, les poules, les oies, les dindes, qu'il revendait, les pommes de terre dont il vivait toute l'année, les pommes dont il faisait du cidre le sucre et du café ; c'était ainsi une concurrence d'autant plus redoutable aux médecins que les paysans sont défiants pour la science qui les offrale et naturellement portés à s'adresser à leur égal, dont la blouse attire leur confiance et dont les étranges pratiques superstitieuses séduisent leur imagination en s'adressant à leur crédulité.

(*A suivre*).

De 17 h. 50, CE SOIR à 8 h. 19, DEMAIN OBSCURCISSEMENT TOTAL DES LUMIÈRES

Le décret BRODIN PASCAL

Imp. du Journal de Roubaix, 71, Grande-Rue

A la suite d'une explosion, un garagiste a les deux jambes déchiquetées

M. Gaston Dutilleul, 30 ans, transporteur, 108, rue du Grand-Chemin, possède un garage 12, rue du Lieutenant-Chatelain. Jeudi, vers 19 h. 30, alors qu'il transvasait du gaz comprimé dans une bouteille à butane, dont le manomètre était dérégié, une explosion se produisit et M. Dutilleul fut grièvement blessé aux jambes, par des éclats.

Soigné par M. le docteur Willem, le blessé dut être admis à l'hôpital, où l'on craint, vu la gravité des blessures, que l'on devra procéder à l'amputation des deux membres.

FOURRURES LŒTITIA 40 rue de la Vigne, ROUBAIX
CAFE DU BAZAR
Le célèbre tyrolien Jean DAVRIL
Rosette GILL
LE CELTIC
Le célèbre tyrolien Jean DAVRIL
Rosette GILL. — Tous les soirs de 17 h. à 20 heures : Apéritif-Concert

INJURES ET VIOLENCES. — Jeudi, vers 22 h. 30, Mme Angèle Leman, 84, rue de Naples, a demandé la protection de la police contre son ami Valère Vandevoorde, 34 ans, garçon de café, qui, déclara-t-elle, était ivre et voulait la frapper à coups de hache. Des agents furent dépêchés sur les lieux et s'efforcèrent de calmer l'intéressé, qui leur répondit par des injures et des menaces. Il a été incarcéré pour ivresse, menaces et injures.

TIMBRES POSTE P. TETTELIN, 5, rue des Champs - ROUBAIX
Prix courant gratuit sur demande. 30239d

MEFIEZ-VOUS DES « PICK... TICKETS !... ». — Mme veuve Hennebois, 89, rue Paul-Lafargue, se faisait servir chez son fournisseur. Profitant d'une distraction, une personne malhonnête lui a dérobé une feuille de tickets de pain.

Le 5 Février à 17 h.
La Compagnie du « Regain » jouera
ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR
d'ALFRED DE MUSSET
au GRAND-THEATRE
WASQUEHAL
Toufeutouffiam
Double paquet - EN VENTE PARTOUT
WATTRELOS

UNE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira à la mairie, dimanche 6, à 10 h. Ordre du jour : entretien des bâtiments communaux ; entretien de la voirie urbaine en 1943 et 1944 ; voirie urbaine, plan d'alignement, adoption du projet ; marché de gré à gré pour l'exécution de transports automobiles